

Société Editions L'Harmattan
Monsieur Xavier Pryen
Directeur
5-7 rue de l'Ecole polytechnique
75005 Paris

Paris, le 4 mars 2016

OBJET : APPEL À LA GRÈVE

Monsieur,

Conformément aux articles L2511-1 et suivants du Code du travail, nous vous informons que notre section syndicale lance un appel à la grève des salarié-e-s de la société Editions L'Harmattan le 9 mars 2016. Ce mouvement à l'initiative de notre syndicat prendra la forme d'un arrêt de travail concerté des intéressés de 12h30 heures jusqu'à 19 heures. Ce mouvement peut être reconductible en fonction des circonstances.

Nous vous informons que cet appel concerne l'ensemble des salariés de l'entreprise. Il a pour motivation la dégradation des conditions de travail, un dialogue social déficient et la préservation des droits professionnels des salarié-e-s.

Nous demandons une augmentation générale des salaires de 200 euros, la dernière augmentation générale remonte à 2010.

Une augmentation de 3 euros de la valeur du ticket restaurant prise en charge en intégralité par l'employeur. Ce qui correspond aujourd'hui en moyenne au montant journalier que les salariés doivent ajouter pour faire face à la hausse annuelle des prix dans le quartier, soit environ 60 euros par mois pris sur leur salaire net.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Marianne Ravaud
Déléguée syndicale

PS : Copie à l'inspection du travail compétente.